

# Le légaliste

## RIFAGNA

Annonce n° 1354  
Type Constitution de société  
Parution web 02/04/2025  
Parution print 02/04/2025 · Le Journal de Mayotte (ffff)

---

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/03/2025, il a été constitué une SASU dénommée : **RIFAGNA**

**Siège social :** 4 Chemin Chala, Tsoundzou 2, 97600 MAMOUDZOU

**Capital :** 500€

**Objet :** La préparation, la cuisson et la vente à emporter de poulet rôti, grillé, mariné ou préparé sous toutes ses formes, ainsi que la vente de toutes autres viandes et volailles. La préparation et le vente de plats cuisinés, d'accompagnements, de salades, de sauces, de desserts et de boissons, à consommer sur place, à emporter ou en livraison. L'exploitation de tout point de vente, kiosque food truck ou restaurant rapide en lien avec l'activité principale. La vente de produits alimentaires et de boissons en gros, demi-gros et détail. La participation à des évènements, marchés, salon ou foires en rapport avec la restauration et l'alimentaire.

**Président :** M. Ricky Orlando HOARAU, 44 rue OUSSENI BACO -, Chez Mr RACHAD MOUHAMADI, , 97600 MAMOUDZOU.

#### Admissions aux assemblées et droits de

**vote :** Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Actions librement cessibles entre associés uniquement.

**Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

---

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.